

La comédie des victimes en costume de bourreau

La thèse du « racisme anti-blanc » n'est pas une idée, c'est un slogan ; ce n'est pas une controverse, c'est un dispositif. Il y a des impostures qui méritent le silence. Celle-ci ne le mérite pas. Elle mérite pire : l'analyse froide, le regard sans pitié, le mot exact.

[Yazid Sabeg](#)

Ancien Commissaire à la Diversité et à l'Égalité des Chances

Disons-le d'emblée, pour qu'aucun malentendu ne s'installe : l'objet est intellectuellement indigent. La thèse du « racisme anti-blanc » n'est pas une idée, c'est un slogan ; ce n'est pas une controverse, c'est un dispositif. Il n'y a, à proprement parler, rien à débattre, parce qu'on ne débat pas avec un instrument - on le démonte. Si l'on s'y arrête malgré tout, ce n'est pas par considération pour le propos. C'est par respect pour ceux qu'il piétine. On ne peut pas dire n'importe quoi.

On ne peut pas insulter des victimes - surtout pas en les déguisant en bourreaux, et en promouvant les bourreaux en victimes. La lucidité, ici, n'est pas un luxe polémique. C'est une obligation civique. Le racialisme d'extrême droite - car c'est son nom, il faut cesser de l'appeler autrement - vient d'inventer son ultime stratagème. Après avoir nié les discriminations pendant quarante ans, après avoir tourné en dérision les témoignages, contesté les chiffres, moqué et méprisé les victimes, voici qu'il se drape dans la souffrance raciale devenue pour lui insupportable. Voici que ces architectes du refus et du déni deviennent les hérauts de la sensibilité blessée. Voici que ceux qui ont passé leur carrière à expliquer que le racisme n'existait pas, ou si peu, ou tellement mal mesuré, découvrent soudain la douleur identitaire - la leur.

On appelle ça un retournement. Or ce n'en est pas un. C'est une escroquerie. Et - c'est tout l'objet de ce qui suit - c'est une escroquerie documentée, théorisée, datée. Pas un égarement. Une méthode.

Ce que l'escroquerie dissimule

Avant de nommer l'escroquerie, il faut regarder ce qu'elle dissimule. Ce qu'elle a précisément pour fonction de dissimuler.

Car ces hommes - et ce sont presque exclusivement des hommes, blancs, bien installés, surreprésentés dans chaque espace qui compte - ne sont pas venus à la politique identitaire par

hasard. Ils y sont venus par nécessité. Par intérêt. Par calcul défensif. Ils ont construit, pendant des décennies, quelque chose que la sociologie a fini par nommer avec la précision qu'elle mérite : le séparatisme majoritaire.

Non pas le séparatisme des autres, celui qu'ils dénoncent inlassablement dans leurs discours, leurs tribunes, leurs plateaux de télévision. Leur propre séparatisme. Celui qu'ils ont organisé méthodiquement, rationalisé juridiquement, invisibilisé culturellement.

Regardons-le en face, ce séparatisme -là - et cessons de le faire à coups d'intuitions, puisque les chiffres existent et qu'ils sont accablants.

La séparation professionnelle, d'abord, parce que c'est là que la mesure est la plus implacable. Le testing national conduit par la DARES, l'Institut des politiques publiques et ISM Corum sur la période 2019-2021 - protocole d'État, méthode des candidatures fictives - établit qu'à curriculum strictement identique, un candidat dont le nom est à consonance maghrébine est rappelé 31,5 % moins souvent qu'un candidat au nom français : 22,8 % contre 33,3 %. Autrement dit, le seul patronyme confère à « Michel » près de 50 % de chances supplémentaires qu'à « Mohammed », pour le même poste et le même profil. L'essentiel de l'élimination intervient avant l'entretien - avant même qu'un employeur n'ait vu un visage, entendu une voix, jugé une compétence. On ne parle pas, dans ces systèmes, de séparatisme. On parle de mérite.

La séparation policière, ensuite. L'enquête de référence du Défenseur des droits, menée sur plus de 5 000 personnes, a montré que les jeunes hommes perçus comme noirs ou arabes ont une probabilité vingt fois supérieure au reste de la population d'être contrôlés : 80 % d'entre eux déclarent l'avoir été dans les cinq dernières années, contre 16 % des autres. L'actualisation de 2025 confirme la persistance du phénomène - quatre fois plus de contrôles, douze fois plus de contrôles « poussés » (palpation, fouille, injonction de quitter les lieux). La Cour de cassation a qualifié dès 2016 ces contrôles discriminatoires de faute lourde imputable à l'État. Et en juin 2025, la Cour européenne des droits de l'homme a condamné la France pour un contrôle d'identité fondé sur l'apparence. Voilà l'asymétrie réelle, judiciairement constatée. Elle ne va pas dans le sens qu'on prétend.

La séparation résidentielle. Les quartiers sécurisés, les arrondissements préservés, les banlieues résidentielles fermées sur elles-mêmes. Des géographies sociales dont chacun sait qu'elles ne doivent rien au hasard et tout à la volonté - rarement formulée explicitement, toujours effectivement mise en œuvre — de ne pas cohabiter avec ceux que l'on juge indésirables. Les prix de l'immobilier, les réseaux de recommandation, les agences qui trient sans le dire : autant de mécanismes qui produisent, quartier après quartier, ville après ville, une cartographie de l'exclusion que personne, dans ces milieux, ne qualifie jamais de séparatisme.

La séparation scolaire. Les établissements privés sous contrat auxquels on accède par réseau, les prépas des lycées d'excellence qui recrutent en réalité par capital social, les classes bilingues et sections internationales créées précisément pour permettre à certaines familles de rester dans le public sans côtoyer le reste du public. Toute une ingénierie subtile de l'évitement scolaire que ses acteurs décrivent comme un droit légitime à « choisir pour ses enfants » - formulation qui n'a jamais été reprochée à quiconque dans ces cercles-là.

La séparation culturelle, enfin : les cercles, les clubs, les dîners, les réseaux d'influence, les lieux de sociabilité élitaires où l'on se reconnaît entre soi, où l'on se recommande entre soi, où l'on décide entre soi de ce qui vaut et de ce qui ne vaut pas, de qui compte et de qui ne compte pas. Un entre-soi si bien intériorisé qu'il ne se perçoit même plus comme tel.

Voilà le séparatisme réel. Voilà ce dont personne ne parle. Voilà ce que la panique du « racisme anti-blanc » a précisément pour fonction d'occulter. Ce ne sont pas des opinions : ce sont, pour l'essentiel, des faits mesurés par l'État lui-même et par la recherche publique — l'enquête Trajectoires et Origines de l'INED et de l'INSEE documente, vague après vague, l'écart entre l'expérience déclarée des descendants d'immigrés et celle du reste de la population. Le déni, désormais, a un coût : il faut mentir contre ses propres institutions statistiques.

La mécanique du renversement

Il faut comprendre la mécanique dans toute sa cynique élégance.

Si vous passez votre temps à accuser les minorités de séparatisme - leurs mosquées, leurs codes vestimentaires, leurs épiceries halal, leurs associations, leurs quartiers, leur supposé refus de « s'intégrer » - vous occupez l'accusation. Vous la monopolisez. Vous la retournez contre ceux qui la méritent le moins et vous la détournez de ceux qui la méritent le plus. Vous produisez un renversement complet du réel dans lequel le dominé devient le sécessionniste et le dominant devient le garant de l'unité nationale.

C'est un tour de passe-passe d'une brutalité remarquable, et qui marche plutôt bien. Les banlieues qui concentrent la pauvreté, le chômage, les contrôles policiers et l'abandon des services publics seraient le produit du refus des habitants de s'intégrer. Pas d'une politique délibérée et pluri-décennale d'assignation résidentielle.

Les familles qui prient dans des sous-sols faute d'accès aux équipements seraient les agents d'un communautarisme menaçant. Pas les administrés d'une République qui accorde aux uns sans sourciller ce qu'elle refuse aux autres. Les enfants qui échouent dans des écoles sous-dotées, encadrées par des enseignants débutants que nul chevronné ne veut rejoindre, seraient la preuve d'une culture ontologiquement réfractaire à l'effort. Pas le produit d'un système qui reproduit et amplifie les inégalités d'origine avec une précision quasi mathématique.

Alors vient le coup de théâtre final. Quand cette réalité commence à être documentée, mesurée, nommée - quand la sociologie, la démographie, les testings, les enquêtes longitudinales rendent le déni intenable - alors surgit le « racisme anti-blanc ». Non comme une analyse. Comme un pare-feu. Comme un dispositif de protection du séparatisme majoritaire contre la seule chose qui pourrait le menacer : la vérité sur lui-même. La preuve de l'intention : une falsification théorisée depuis cinquante ans.

Et c'est ici qu'il faut être implacable, car c'est ici que l'on prouve que ce n'est pas une maladresse, ni une sincérité mal placée, mais une falsification volontaire - vieille d'un demi-siècle, et revendiquée comme méthode. À la fin des années 1970, la Nouvelle Droite, et singulièrement le GRECE d'Alain de Benoist, a accompli ce que Pierre-André Taguieff - qu'on ne soupçonnera pas de complaisance envers la gauche - a nommé une « transmutation ». Le racisme biologique et inégalitaire étant devenu impubliable après l'aventure génocidaire nazie, ces officines en ont fabriqué un substitut présentable : un racisme culturel,

différentialiste, « sans race ». On ne dit plus « les races sont inégales » ; on dit « les cultures sont différentes et doivent le rester ». On transpose la pureté raciale en « identité authentique », le mépris des inférieurs en « peur du mélange », l'hétérophobie en hétérophilie. On cesse même de paraître raciste : on se réclame de la diversité, du dialogue des cultures, du « droit à la différence » - le vocabulaire même de l'antiracisme, retourné comme un gant. De Benoist appelle cela l'« ethnopluralisme ». Les sociologues, d'Étienne Balibar à Taguieff, l'ont nommé pour ce qu'il est : un néo-racisme différentialiste.

Or qui dirige aujourd'hui la rédaction d'Éléments, la revue de cette mouvance ? L'auteur même qui nous vend le « racisme anti-blanc ». Il n'est pas un accident de cette tradition : il en est l'héritier et le rédacteur en chef. Le « racisme anti-blanc » n'est pas une découverte ; c'est l'itération n-ième d'une stratégie d'inversion conçue, écrite et assumée depuis cinquante ans. Cette Nouvelle Droite a même un nom pour sa méthode : la métapolitique - la conquête gramscienne des esprits avant celle des urnes, la bataille culturelle patiemment menée. Quand on cherche « savent-ils ce qu'ils font ? », la réponse est imprimée dans leurs propres manifestes. C'est leur programme. Voilà pourquoi ce n'est pas une polémique. On ne polémiquait pas avec un dispositif dont les concepteurs ont publié le mode d'emploi. On l'expose.

Le mensonge juridique au cœur du système

Reste l'accusation la plus grave et, par chance, la plus facile à pulvériser : la justice française « ne verrait pas » les victimes blanches. C'est faux, et le droit positif le dit mot pour mot. L'article 132-76 du code pénal aggrave les peines de tout crime ou délit commis à raison de l'appartenance « ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, de la victime à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ». Depuis la loi du 27 janvier 2017, cette aggravation est d'application générale à tous les crimes et délits punis d'emprisonnement. Le mot décisif est non-appartenance. La loi est rigoureusement symétrique : elle protège exactement de la même manière un Français visé pour ce qu'il est et un Français visé pour ce qu'il n'est pas. Il n'existe aucun verrou juridique anti-blanc à lever, parce que le législateur a écrit l'inverse il y a vingt ans. Que tel parquet qualifie mal tel dossier relève de l'application - discutable au cas par cas - non d'un impensé du droit. On bâtit une cathédrale doctrinale sur une lacune qui n'existe pas. Et l'on instrumentalise des morts pour la consacrer : transformer la dépouille d'un jeune homme en munition idéologique, c'est précisément le procédé qu'on feint de dénoncer chez l'adversaire.

Ce qu'il faut dire une fois pour toutes !

Les acteurs de cette entreprise - racistes proprets, suprémacistes en costume de chroniqueurs, masculinistes recyclés en défenseurs de la civilisation, idéologues de la préférence nationale rhabillés en républicains sourcilleux - ne sont pas des illuminés incontrôlables. Ils savent exactement ce qu'ils font. Ils l'ont écrit.

Ils savent que le « racisme anti-blanc » n'est pas une catégorie d'analyse, que le « grand remplacement » n'est pas une thèse démographique, que la « défense de l'identité » n'est pas un projet universel. Ce sont des instruments. De diversion, de mobilisation de la peur, et surtout de protection d'un ordre social dont ils sont les premiers bénéficiaires. Ce sont des hommes qui ont tout : les postes, les tribunes, les réseaux, les héritages, les diplômes, les adresses - et qui ont choisi de se présenter en victimes parce que c'est désormais la seule manière de défendre ce qu'ils ont sans le nommer pour ce que c'est : un privilège. Un privilège

collectif, systémique, historiquement construit, institutionnellement protégé, que l'égalité réelle - pas l'égalité formelle qui laisse les inégalités en place - menacerait enfin de remettre en cause.

L'universalisme républicain qu'ils invoquent à chaque phrase n'a jamais eu pour objet de protéger une majorité ethnique fantasmée. Il a eu pour objet de garantir à chaque citoyen la même dignité, les mêmes droits, la même appartenance. Ce projet n'a jamais rien retiré à ceux qui possédaient déjà l'égalité. Il a seulement, lentement, imparfaitement, permis à d'autres d'y accéder. Et c'est précisément cela qui est insupportable. Non la menace d'une inégalité retournée contre eux — ils la savent imaginaire — mais la perspective de l'égalité sans supplément d'âme pour les uns, sans condition tacite pour les autres, sans hiérarchie inavouée sous les principes proclamés.

Le « racisme anti-blanc » est la dernière invention de ceux qui ont fait du séparatisme leur mode de vie et de l'exclusion leur politique. Ils dénoncent chez les autres ce qu'ils ont érigé en système. Ils accusent de séparatisme ceux qu'ils ont assignés à résidence. Ils reprochent le communautarisme à ceux dont ils ont organisé l'exclusion des espaces communs. Ils s'indignent du repli de ceux à qui ils ont méthodiquement fermé les portes. Et maintenant ils se déclarent victimes. De la vérité. De l'égalité. De la lucidité de ceux qui refusent d'en rire.

Cette comédie mérite qu'on la regarde sans indulgence. Pas parce qu'elle serait intellectuellement redoutable - elle ne l'est pas. Parce qu'elle est politiquement dangereuse et moralement vicieuse. Et parce que ceux qui en font les frais - depuis trop longtemps, en silence, sans tribune ni éditeur - méritent mieux que d'en rire.

La lucidité n'est pas une agression. C'est une obligation.

Yazid Sabeg